

**Conseil d'Administration du
18 Octobre 2017**

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CHY METROPOLE-CŒUR DES BAUGES	CAILLE Louis	X			ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert		X		ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier				DYEN Michel	X
	LEOUTRE Jean-Marc	X			MIGNOLA Patrick	
	VALLIN-BALAS Florence			X	CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric			X	CARREL Henri	
	PILARD Etienne	X			DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric				CHAPEAU Christian	X
CA ARLYSERE	CRESENS Annick	X			TORNIER Xavier	
	GARZON Philippe	X			ROTA Michel	
	GAUDIN François		X		GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	X			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	COURTOIS Gilbert			X	ZUCCHERO pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	X			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne	X			ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude	X			COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves	X			GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean	X			BONNIVARD Emilie	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	X			BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé	X			REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENNAISE	DANIS Georges	X			SILVESTRE Maxime	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES	X			FRAISSARD Jean-Claude	
	PENNA Jean-Luc			X	EMPRIN Alain	
REGION	BONNIVARD Emilie			X		
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle			X	MITHIEUX Lionel	
TOTAL		15	2	6		
TOTAL VOTANTS		19				2
TOTAL VOIX		25				

Monsieur le Président accueille les membres du conseil d'administration et les remercie de leur collaboration. Il souhaite la bienvenue à Monsieur MOLLARD André, Président de la Chambre des métiers et le remercie de sa présence.

Madame VIALLET MARIE, adjointe aux finances à la commune de Valloire, invitée sans voix délibérantes, souhaite prendre la parole :

Elle informe les membres du conseil d'administration que suite à la démission de 8 conseillers, le conseil municipal de Valloire va être dissous et les valloiriens vont retourner aux urnes.

Elle souhaite d'une part remercier l'ensemble du conseil d'administration pour avoir accepté sa présence au conseil d'administration et d'autre part souhaite rassurer les administrateurs sur le devenir des biens portés actuellement par l'EPFL.

Les membres du conseil d'administration prennent acte de ces informations.

Le quorum étant atteint, Le Président ouvre la séance.

1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU PRECEDENT CONSEIL

Le compte-rendu du conseil d'Administration du 14 Septembre 2017 n'appelant aucune observation, il est adopté à l'unanimité.

2 – DOSSIERS OPERATIONNELS EN COURS

2-1 : MONTMELIAN

Dossier présenté par : Josette REMY

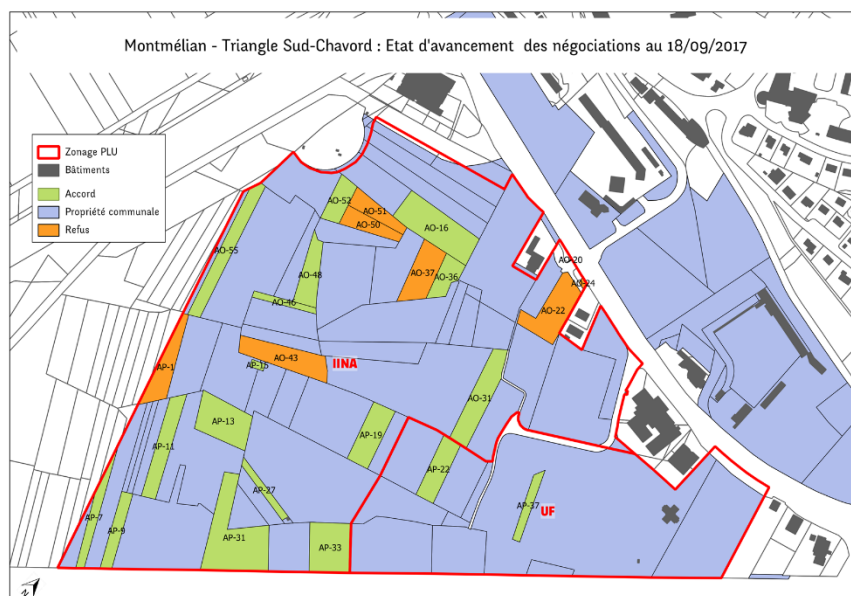
Opération 12-141 : Triangle Sud

Demandeur : MONTMELIAN- Localisation : MONTMELIAN

Axe d'intervention : Logement

Fin de portage prévue le : 15/02/2018

Mme REMY présente l'état d'avancement de cette opération et informe que la date de fin de portage est prévue le 15/02/2018.



2-2 : MOUTIERS

Dossier présenté par : Laurent FONDIMARE

Opération : 16-312 - MONTGALGAN - COLOMBIER

Demandeur : MOUTIERS - Localisation : MOUTIERS

Axe d'intervention : Logement

Fin de portage prévue : 2028

Taux de portage annuel HT : 1 % les 4 premières années, 1.5 % de la 5^{ème} à la 7^{ème} années, puis 2%

La commune de Moutiers et la communauté de communes ont engagé une démarche globale de revitalisation du centre bourg, au travers du PLH 2015-2021 et de la convention signée avec l'ETAT, l'ANAH, l'OPAC et l'EPFL le 20/03/2017.

Une réflexion pré-opérationnelle est en cours, pour requalifier 80 logements locatifs aidés sur le secteur de Montgalgan

Ce territoire connaît une suroffre de logements locatifs aidés, la commune souhaite donc orienter cette réhabilitation vers de l'accession à la propriété.

Par ailleurs, un parcellaire morcelé non urbanisé à proximité peut être mobilisé pour accueillir de l'habitat individuel et ainsi diversifier l'offre sur la commune.

La maîtrise de l'ensemble de ce périmètre est déterminante pour garantir la qualité et l'équilibre du projet.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface	Zonage	Prix
MOUTIERS	C323, C397 à C412, C655 à C658, C417, 420, 423, 425, 426, 429, 430, 432 à 434, 437 à 447, 717, 721 , 1011, 1013, 1017, 1015, 1019, 1033, 1035, 1037, 1039, 1041, 1044, 1046, 1048 et 1051.	La Forvie	12 683	AU et N	28€/m2

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix ci-dessus.

2-3 : SAINT JEAN DE MAURIENNE

Dossier présenté par : Josette REMY

Opération : 17-339- relogement d'un commerce

Demandeur : ST JEAN DE MAURIENNE - Localisation : ST JEAN DE MAURIENNE

Axe d'intervention : développement économique

Fin de portage prévue le : 36 mois par annuité constante

Taux de portage annuel : 1,50 % HT

Après négociation, les montants présentés en conseil d'administration le 10 mai 2017 ont été réduits : le coût total des acquisitions s'élèvera à 205 000 € au lieu de 266 000€.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface	Zonage	Prix
St jean de Mnne	AL 34	Rue de la république	Commerce RDC et étage	UA	70 000 €
St jean de Mnne	AL 35	Rue de la république	Commerce RDC, cave et étage	UA	105 000 € et 30 000 € indemnité de résiliation de bail

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des biens mentionnés ci-dessus aux nouveaux prix négociés ci-dessus.

2-4 : CHAMBERY

Dossier présenté par : Josette REMY

Opération : 16-295- avenue Alsace Lorraine

Demandeur : commune de CHAMBERY - Localisation : CHAMBERY

Axe d'intervention : logement

Fin de portage prévue le :15/02/2027

Taux de portage annuel :1%HT

En date du 22/11/2016, le conseil d'administration a validé l'acquisition d'un bâtiment commercial en activité : A cette date l'ensemble des paramètres de la cessation d'activité n'était pas connu.

Il s'agissait de la mise à la retraite de l'exploitant, propriétaire des murs par le biais d'une SCI. Après discussion avec les services comptables de l'entreprise, il convient de dissocier les deux entités en présence les murs sont acquis à la SCI AURELIE pour 310 000 € et une indemnité de résiliation de bail lui sera versée à l'exploitant pour libérer les locaux s'élevant à 270 000 € Le montant définitif s'établit donc à 580 000 €.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface	Zonage	Prix
CHAMBERY	BZ N°110	539 avenue Alsace Lorraine	690	UE	310 000 € + 270 000 € résiliation de bail
				TOTAL	580 000 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition de la parcelle mentionnée ci-dessus au nouveau prix négocié ci-dessus.

2-5 : ENTRELACS (St Germain La Chambotte)

Dossier présenté par : Laurent FONDIMARE

Opération : 17-328 – Hameau de Lassy

Demandeur : ENTRELACS- Localisation : ENTRELACS (St Germain La Chambotte)

Axe d'intervention : Logement

Fin de portage prévue le : 29/08/2025

Taux de portage annuel : 1% HT

La commune d'ENTRELACS sollicite l'intervention de l'EPFL73 pour négocier et acquérir une parcelle cadastrée B616, au lieu-dit « Lassy » à ST GERMAIN LA CHAMBOTTE. En effet, l'EPFL73 est déjà propriétaire des parcelles contiguës B615 et B994 et est en cours de négociation de la parcelle B614.

Cette parcelle compléterait un tènement important en plein centre du village et autoriserait ainsi une programmation des futurs logements dans le centre bourg.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Zonage	Prix
Entrelacs	B615	Lassy	2 880 m ²	AU	170 250 €
Entrelacs	B994	Lassy	525 m ²	UA	
Entrelacs	B614	Lassy	1 900 m ²	AU	25€/m2
Entrelacs	B616	Lassy	485 m ²	UA	20€/m2

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix ci-dessus.

2-6 : AIME-LA-PLAGNE

Dossier présenté par : Laurent FONDIMARE

Opération : 17-363- Extension carrières CMCA

Demandeur : AIME LA PLAGNE- Localisation : AIME LA PLAGNE

Axe d'intervention : développement économique

Durée de portage demandée : 5 ans

La commune d'AIME LA PLAGNE est propriétaire d'une carrière de calcaire, au hameau de « Villette ». Son exploitation est réalisée par la société CMCA (groupe Colas) et le contrat renouvelé le 10/07/2005 pour 22 ans. L'évolution de l'exploitation a mis à jour un matériau noir, non valorisable. Les conclusions d'études menées par CMCA concluent à la nécessité d'une extension de la carrière vers le Nord. La commune sollicite l'epfl73 pour engager les acquisitions foncières auprès des propriétaires privés.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m2)	Zonage	Prix
AIME LA PLAGNE	ZS448, 452, 454 à 456, 469 à 471, 473 à 475, 483, 484, 486 à 490, 494, 495 et 497	Les crêtes, le château	19 901	Nc	3€/m2

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix ci-dessus.

2-7 : SAINT-ALBAN-LEYSSE

Dossier présenté par : Josette REMY

Opération : 17-333- La clusaz

Demandeur : SAINT-ALBAN-LEYSSE- Localisation : SAINT-ALBAN-LEYSSE

Portage en cours : 2 400 000 €

Axe d'intervention : Logement

Fin de portage prévue le : 27/07/2027

Taux de portage annuel :1% HT

La commune de ST ALBAN LEYSSE sollicite l'EPFL aux fins d'acquérir une maison d'habitation par voie de préemption. L'acquisition de ce bien, s'inscrit dans la perspective de réaliser des logements locatifs sociaux tout en préservant l'existant.

Déjà deux maisons ont été acquises cette année dans ce quartier concerné par une OAP et des difficultés liées à l'étroitesse de la rue qui dessert la commune de Verel-Pragondran.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface	Zonage	Prix
ST ALBAN LEYSSE	A n°578	413 route de verel	278 m2	UA	210 000 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition par voie de préemption de la parcelle mentionnée ci-dessus au prix ci-dessus.

2-8 : CHAMBERY

Dossier présenté par : Josette REMY

Opération : 16-295 Secteur Alsace Lorraine-Garibaldi

Demandeur : commune de CHAMBERY- Localisation : CHAMBERY

Portage en cours : 1 580 000 €

Axe d'intervention : logement

Fin de portage prévue le : 15/02/2027

Taux de portage annuel : 1% HT

Cette demande s'inscrit dans le cadre du renouvellement urbain du secteur « centre nord » qui s'articule autour de l'avenue Alsace Lorraine jusqu'au pont des chèvres.

La commune de CHAMBERY sollicite l'EPFL pour saisir les opportunités qui se présentent comme ce tènement. Au cas particulier, elle envisage l'acquisition immédiate du centre de lavage « le tunel » qui envisage d'investir dans des travaux de mises aux normes, alors qu'il faudra le déplacer à terme : l'EPFL va acquérir les murs dans le prolongement des acquisitions réalisées.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface	Zonage	Prix
CHAMBERY	BZ n°205	22 rue Charles Pravaz	2105	UE2a	550 000 €

Le fonds de commerce dont la valeur d'élève à 350 000 € sera acquis par la commune de CHAMBERY en direct.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition la parcelle mentionnée ci-dessus au prix ci-dessus.

2-9 : CHAMBERY

Dossier présenté par : Josette REMY

Opération : 16-295 Secteur Alsace Lorraine-Garibaldi

Demandeur : commune de CHAMBERY- Localisation : CHAMBERY

Portage en cours : 2 130 000 €

Axe d'intervention : logement

Fin de portage prévue le : 15/02/2027

Taux de portage annuel :1% HT

Cette demande s'inscrit dans le cadre du renouvellement urbain du secteur « centre nord » qui s'articule autour de l'avenue Alsace Lorraine jusqu'au pont des chèvres.

La commune de CHAMBERY sollicite l'EPFL pour saisir les opportunités qui se présentent comme ce tènement. Au cas particulier, la commune est récemment destinataire d'une DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) concernant les murs d'un fonds commerce du restaurant asiatique « dragon d'or ». Elle sollicite l'EPFL aux fins d'intervenir pour acquérir ce bien au moyen de sa délégation du DPU : l'EPFL est sollicité pour acquérir les murs dans le prolongement des acquisitions réalisées.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface	Zonage	Prix
CHAMBERY	BZ n°235	380 avenue ALSACE LORRAINE	242 m2	UE2a	225 000 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition par voie de préemption de la parcelle mentionnée ci-dessus au prix ci-dessus.

3 – NOUVELLES DEMANDES DE PORTAGES

3-1 : SALINS FONTAINE

Dossier présenté par : Laurent FONDIMARE

Opération 17-367 : Le Plan

Demandeur : SALINS-FONTAINE- Localisation : SALINS-FONTAINE

Portage en cours : Néant

Axe d'intervention : Logement

Durée de portage demandée : 10 ans

Taux de portage annuel : 1%HT

La commune de SALINS FONTAINE demande l'intervention de l'EPFL73 pour maîtriser un tènement foncier en zone UD au Plan d'Occupation des Sols. Le Plan local d'Urbanisme en vigueur a été annulé le 21 juin 2016. Une Orientation d'Aménagement et de Programmation déterminait alors l'implantation de constructions individuelles et collectives sur ce tènement du « Plan ».

Depuis le retour au POS, des permis de construire pour maisons individuelles ont été déposés, ne permettant plus de reporter l'OAP sur le PLU en cours d'élaboration. La commune demande à l'EPFL73 d'acquérir ces parcelles afin d'éviter le mitage de celles-ci, autorisé par le POS.

Le conseil d'administration donne un accord de principe quant à cette acquisition, dans l'attente de l'avis France Domaine.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix (€/m ²)
Salins-Fontaine	ZH18	Le Plan	3 320 m ²	Prés	UD	A valider lors d'un prochain conseil
Salins-Fontaine	ZH109	Le Plan	550 m ²	Vignes	UD	
Salins-Fontaine	ZH112	Le Plan	958 m ²	Vignes	UD	
Salins-Fontaine	ZH129	Le Plan	1 508 m ²	Vignes	UD	
TOTAL			6 336 m²			

3-2 : CHAMPAGNEUX

Dossier présenté par : Laurent FONDIMARE

Opération 17-371 : Stationnement au Rieu

Demandeur : CHAMPAGNEUX- Localisation : CHAMPAGNEUX

Portage en cours : 314 995€

Axe d'intervention : équipement public

Durée de portage demandée : 5 ans

Taux de portage annuel : 2% HT

La commune de CHAMPAGNEUX demande à l'EPFL73 d'acquérir et de porter une parcelle située au cœur du village des VERELS. Les habitants de ce hameau ancien rencontrent régulièrement des difficultés de stationnement. La maîtrise de ce bien autoriserait la création de places de parking.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Zonage	Prix
CHAMPAGNEUX	A1981	Près du Rieu	558	UA	49€/m ²

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix ci-dessus.

3-3 : AIGUEBELLE

Dossier présenté par : Josette REMY

Opération 17-372 : EPHAD

Demandeur : CC PORTE de Maurienne- Localisation : AIGUEBELLE

Portage en cours : 0 €

Axe d'intervention : Equipements publics

Durée de portage demandée : 8 ans

Taux de portage annuel : 2% HT

Le département et l'Agence Régionale de Santé ont décidé de valider la construction d'un nouvel EPHAD : celui existant manquant de confort, le projet serait d'une capacité de 82 résidents. La communauté de communes Porte de Maurienne envisage d'acquérir 4 000 m² environ qui seront proposés pour la construction de l'EPHAD. A ce titre, un échange sera réalisé entre cette acquisition foncière et l'ancien établissement qui sera transformé en maison de santé pour partie.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface	Zonage	Prix
AIGUEBELLE	A 520, 511, 1502, 1217, 1136, 509	Rue des jardins	4222 m2 environ	U	247 850 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix ci-dessus.

4 – RETROCESSIONS A TIERS

4-1 : GRESY-SUR-ISERE

Dossier présenté par : Josette REMY

Opération : 16-292- Cœur de Bourg

Demandeur : GRESY-SUR-ISERE- Localisation : GRESY-SUR-ISERE

Axe d'intervention : Logement

Date de fin de portage prévue : 10/11/2026

En date du 10/11/2016, l'EPFL a acquis un ensemble de parcelles sur la commune de Grésy-sur-Isère afin de densifier et rénover le centre bourg. La commune ayant trouvé un opérateur, elle demande à l'EPFL, par délibération en date du 11/09/2017, de rétrocéder ces parcelles à MNB ARCHITECTEUR sis à Albertville.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à la rétrocession des parcelles mentionnées ci-dessous, au prix ci-dessous, à MNB ARCHITECTEUR ou toutes autres sociétés qui s'y substituerait :

1/3 désigné	Référence cadastrale	Adresse	Surface	Zonage	Prix
MNB architecteur Albertville	B 3128, 3060, 3061 et 3062	Grésy	8770	AU	315 720 €

6 – PROPOSITIONS DU BUREAU

Le relevé de décisions de la réunion de bureau du 13/10/2017 est remis à chaque administrateur il porte notamment sur :

- Règlement de gestion du personnel
- Courrier préfet de région relatif à la sécurisation du périmètre de l'EPFL
- Etat des stocks (1^{er} CA de l'année civile, puis 6 mois plus tard)

6-1 : Règlement de Gestion du Personnel 2017

Il est rappelé qu'un projet de modification du règlement de gestion du personnel réalisé par l'avocat de l'EPFL a été proposé aux membres du bureau en date du 6/09/2017. Par la suite l'ensemble du personnel a été consulté sur ces modifications et les a approuvées.

Monsieur le Directeur soumet aux membres du Conseil d'Administration le nouveau règlement de gestion du personnel dont un exemplaire est remis sur table.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide d'approuver le nouveau règlement de gestion du personnel 2017 tel que présenté et charge le Directeur de l'exécution de la présente délibération.

6-2 : Courrier adressé au préfet de région

Philippe POURCHET rappelle que depuis la loi égalité citoyenneté, les EPFL ont obligation de consulter le Préfet de région pour valider leur périmètre d'intervention. Suite au courrier adressé au Préfet de Région en date du 22/09/2017, le Préfet de Région a préparé un arrêté conforme au périmètre actuel de l'EPFL.

Par ailleurs, il est précisé que le délai d'adhésion sera allongé dans la mesure où le Préfet de région dispose de 3 mois pour répondre sur les extensions de périmètre.

7 – QUESTIONS DIVERSES

7-1 : Projet de création de foncière

La SAS (Société d'Aménagement de la Savoie) a sollicité l'EPFL aux fins d'étudier la faisabilité de la création d'une foncière. Cette foncière serait destinée à acquérir le foncier destiné principalement aux opérations de requalification touristique et/ou économique avec un portage maximal de 10 ans. Il est proposé aux membres du conseil d'administration de leur soumettre un projet d'objectif et de montage juridique lors du prochain conseil d'administration. Le conseil d'administration donne un accord de principe quant à la poursuite de l'étude de faisabilité de ce projet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le 24 Octobre 2017

Jean-Marc LÉOUTRE

Président de l'EPFL de la Savoie



CALENDRIER DES PROCHAINES ASSEMBLÉES

Date	Horaire	Réunions
Vendredi 24 Novembre 2017	10h00	Conseil d'Administration (EPFL de la Savoie, 1 ^{er} Etage -Salle Bergeron)
Vendredi 8 Décembre 2017	8h30	Assemblée Générale annuelle (Centre des congrès « Le Manège », Chambéry)